

Compte-rendu du Conseil d'École
Ecole Maternelle René Guest
Vendredi 29 mars 2022 de 18h à 19h

Participants :

- Mme Le Boursicaud, Directrice
- L'équipe enseignante
- 7 Représentants APELGC
- Mme Fommarty, Maire-Adjointe aux affaires scolaires
- Mme Marquis, Services affaires scolaires

Rédacteur :

- M. Souvannarath

1. Effectifs rentrée prochaine

Actuellement, les effectifs totaux : 192 élèves tous niveaux confondus (vs. 197 au premier conseil d'école)

- 61 élèves en Petite Section (PS) (vs. 65)
- 56 élèves en Moyenne Section (MS) (vs 56)
- 75 élèves en Grande Section (GS) (vs 76)

Les effectifs ont évolué depuis le début de l'année, avec plusieurs radiations et quelques nouvelles arrivées. Les effectifs prévisionnels pour l'année scolaire prochaine (2022/2023) sont en diminution. Les effectifs pour le moment sont les suivants :

- 67 élèves en PS
- 61 élèves en MS
- 52 élèves en GS
- Soit des effectifs totaux de 180 élèves tous niveaux confondus.

L'école ne fait pas partie des mesures de fermeture de carte scolaire pour le moment mais les effectifs sont à surveiller.

Pour avoir des données fiables, Mme Le Boursicaud nous invite à bien répondre au questionnaire permettant de recenser les élèves qui seront présents à la rentrée prochaine.

2. Protocole covid

Le niveau 1 du Protocole Covid est en vigueur depuis le 14 mars 2022. Nous vous invitons à consulter le site suivant pour plus de précisions :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continue-pedagogique-et-305467>

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (voir encadré ci-dessous pour les règles applicables à compter du 14 mars 2022) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans la 1^{re} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres

Depuis le 14 mars, le protocole de **NIVEAU 3** s'applique dans les écoles du primaire ainsi que dans les collèges et lycées. Compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire, l'obligation du port du masque en intérieur est également levée pour l'ensemble des personnels ainsi que pour les collégiens et lycéens.

Protocole de contact-tracing

Les élèves identifiés cas contacts poursuivent les apprentissages en présence et réalisent un autotest 3 jours avant que soit leur statut vaccinal.

Les personnels identifiés cas contacts poursuivent leurs activités en présence et réalisent un autotest à j+2 quel que soit leur statut vaccinal.

Pour tous les cas contacts (à partir du CP pour les élèves), le port du masque est fortement recommandé pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports - 17 mars 2022

Le port du masque n'est plus obligatoire mais les enseignants préfèrent le porter à nouveau compte tenu de l'augmentation des cas de dépistage du COVID19.

Le brassage des classes et des niveaux est autorisé. Les enfants sont donc accueillis dans d'autres classes en cas d'absence de l'enseignant.

Les gestes barrières (élèves et personnel de l'école) continuent d'être respectés.

Compte tenu de l'augmentation des cas positifs de COVID19 sur les dernières semaines et pour prendre les mesures appropriées, Mme Le Boursicaud invite les parents concernés à continuer de signaler les cas positifs et les cas contacts au COVID19.

3. Accueil du matin dans les classes

La situation sanitaire est encore fragile. L'équipe a donc décidé de garder l'accueil à la porte de l'école pour le moment afin qu'il se fasse de façon plus fluide et plus rapide.

Cette situation sera réétudiée après les vacances scolaires si la situation sanitaire le permet.

Les enseignants soulignent que les enfants de PS gagnent en autonomie quand ils sont déposés à l'entrée de l'école. Les bienfaits sont :

- Une séparation avec les parents est plus simple.
- La mise en activités se fait plus rapidement et l'enseignant est plus disponible pour l'accueil.

Néanmoins, une enseignante signale que le contact est parfois plus difficile à nouer avec les parents. Car les occasions d'échange sont plus rares. Mme Le Boursicaud précise qu'il ne faut pas hésiter à prendre RDV avec l'enseignant, vous pouvez le faire par courriel, via le cahier/pochette de liaison ou par l'application Klassly pour les enseignants qui l'utilisent.

En cas de changement, l'organisation tiendra compte de toutes ces remarques. Le matin, l'accueil continuera de se faire à la porte de l'école. Les familles pourront par contre, à la sortie, aller jusqu'à la classe de leur enfant pour voir ce qu'il s'y fait et échanger rapidement avec l'enseignant.

4. Vie de l'école

Projet de l'école

Le projet d'école ne sera pas mis en œuvre cette année. Mme l'inspectrice a jugé préférable d'attendre la nomination de la nouvelle direction pour l'année scolaire prochaine 2022/2023. Ce projet d'école est établi pour 3 ans, il doit être accepté et porté par la nouvelle direction.

Le projet d'école pourra se baser sur le projet tel qu'il a été présenté au premier conseil d'école :

- **Ateliers philosophiques** pour apprendre à mieux gérer ses émotions : ces ateliers ne seront pas mis en œuvre cette année.
- **Jeux collectifs et jeux de société** (financés par la coopérative) pour apprendre à coopérer et jouer ensemble.
- **Apprentissage de la résolution de conflits de façon autonome**, par la parole avec l'utilisation de « message clair » pour apprendre aux élèves à verbaliser leurs émotions auprès de leurs camarades et des adultes.
- Ou être axé sur d'autres actions jugées plus prioritaires par l'équipe.

Activités

- **Chorale inter-niveaux** : la classe 7 et la classe 8 profitent de cette activité, tous les mardis matins pendant 30 minutes.
- **Ateliers de lecture à la bibliothèque** :
 - Avec deux bénévoles (personnes âgées) de l'association **Lire et Faire Lire** : lecture d'histoires en petits groupes dans la bibliothèque (3/4 histoires choisies par la bénévole). En ce moment, les classes 5 et 7 en bénéficient le vendredi. La classe 8 n'a plus accès à l'activité par manque de bénévoles. L'association n'arrive plus à trouver de nouveaux bénévoles.
 - L'enseignante Julia permet aux enfants de sa classe qui le souhaitent, d'emprunter un livre à la bibliothèque une fois par semaine.
- **Atelier jardinage** : les enfants réaliseront avec leurs enseignants respectifs, des activités de jardinage.
- **Exposition de fin d'année** : un projet « Travail sur le livre » sera organisé à l'école avec une exposition de fin d'année. Les parents seront conviés à cette exposition avec l'organisation d'un Prix Littéraire René Guest : les élèves sélectionneront les ouvrages qu'ils ont le plus appréciés.
- **Natation (GS uniquement)** : avec les travaux de la piscine et le protocole sanitaire, plusieurs créneaux ont été annulés. Il n'y aura pas de piscine pour les GS cette année. Les élèves de CP et de CE1 ont la priorité cette année.
- **Cours de musique (GS uniquement)** : assuré les vendredis après-midi par M. Allia. Une représentation est envisagée en fin d'année pour les parents concernés.
- **Chasse aux œufs** : prévue pour les classes de PS et de PS/MS.
- **Sorties de fin d'année** : plusieurs projets sont à l'étude pour les sorties scolaires de fin d'année (Parc Hérouval, Cité des enfants, Zoo de Vincennes, ...)

Élément important à retenir :

- **Notification passage de classe** : sera distribuée aux parents d'ici fin avril. Les parents devront donner leur accord.

5. Evaluation des élèves de GS avant l'entrée en CP

Dans le cadre d' "une entrée sécurisée au CP", certains élèves de GS ont été évalués par leur enseignant. Le but est de repérer les difficultés chez les enfants pour mettre en place de la remédiation ou des prises en charge avant le CP et ainsi faciliter le passage en élémentaire.

Si votre enfant est concerné, l'enseignant se rapprochera de vous pour vous informer du résultat de cette évaluation.

6. Liaison GS - CP

Les enseignantes de GS vont prendre contact avec les enseignantes de CP pour voir ce qui peut être mis pour favoriser le passage de la maternelle à l'élémentaire.

Une visite des locaux est notamment envisagée.

7. Organisation d'une visite pour les futurs PS

Une visite de l'école sera organisée pour accueillir les nouveaux enfants de PS. Mme Le Boursicaud contactera directement les familles concernées par courriel.

8. DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) - Enquête classe Panel

La classe 4 (PS) a été retenue (aléatoirement), par la DEPP, dépendant du Ministère de l'Education Nationale, pour faire partie d'un panel de 35 000 écoliers, qui suivra les élèves de la Petite Section à la sortie du Secondaire.

Il y aura 3 phrases pour cette année :

- En janvier 2022, une première évaluation (pour évaluer les compétences et connaissances des enfants en début de maternelle) aura lieu sur tablette pour un sous-échantillon d'élèves.
- En mars 2022, un questionnaire en ligne sera envoyé aux parents.
- En mai 2022, une commission de la DEPP aura lieu avec les enseignants et la directrice.

Les réponses seront anonymisées et respecteront le règlement général sur la protection des données (RGPD). Un courrier de la DEPP sera prochainement adressé aux parents de la classe 4 avec la description de cette initiative et les modalités associées.

La 1ère phase est terminée. La deuxième phase vient d'être lancée. Les parents concernés sont invités à répondre à un questionnaire en ligne d'environ 45 minutes. Pour toute demande de précision complémentaire, les parents sont invités à prendre contact avec l'enseignante de la classe 4.

9. Santé à l'école

- Petite Section (PS) : les visites sont en cours. Un dépistage visuel sera réalisé par un orthoptiste. L'organisation est en cours. La date est à venir. Les familles seront prévenues.
- Moyenne Section (MS) : les visites sont réalisées par la PMI. Un questionnaire préalable a été remis aux parents. Les parents sont invités à le retourner à l'enseignant (grande enveloppe blanche). Date de visite à venir.
- Grande Section (GS) : une visite médicale sera réalisée par le médecin scolaire pour les enfants dont les résultats aux évaluations sont bas. Le but est de vérifier qu'aucun problème de santé ne gêne les apprentissages. Les parents concernés seront informés directement par l'enseignant.

Animation bucco-dentaire (GS uniquement), qui aura lieu le 09/05/2022, avec l'intervention d'un dentiste qui sensibilise les enfants aux gestes à réaliser pour avoir une bonne hygiène bucco-dentaire.

10. Coopérative

Les ressources :

- En début d'année, le montant de la coopérative était de 2700 euros.
- Le premier appel aux dons a permis de cotiser 2880 euros.
- Les photos ont permis de récolter 3143 euros (35% du montant global, le restant est pour le photographe).

Les enseignants remercient les parents pour leurs contributions. Un 2^{ème} appel aux dons a été réalisé à la rentrée des vacances d'hiver. Le montant récolté n'est pas encore connu.

Les dépenses :

- L'adhésion à l'OCCE est d'environ 400 euros. Elle permet une gestion en toute sécurité de la coopérative.
- Chaque enseignant a reçu, depuis le début de l'année, deux contributions de 150 euros pour acheter du matériel pour sa classe.
- L'école a investi dans de nouveaux vélos pour environ 1100 euros (les vélos sont adaptés à l'utilisation à l'école. Unitairement, ils coûtent entre 300 et 500 euros).
- Le 2^{ème} appel aux dons permettra l'achat de matériel de sport pour les ateliers motricité.

11. Actualités liées à la Guerre en Ukraine

La collecte a remporté un franc succès. La Mairie remercie les contributeurs.

Concernant la communication de la situation ukrainienne avec les enfants. La règle de conduite des enseignants est d'aborder le sujet uniquement quand les enfants en parlent spontanément. Dans le tour de table, une enseignante a exprimé son expérience avec ses élèves. Les élèves en parlaient, elle a donc expliqué la situation « avec des mots simples » pour les rassurer. D'autres enseignants se sont exprimés en disant qu'ils n'avaient pas eu besoin d'aborder le sujet car les enfants n'en parlaient pas.